

DEPARTEMENT

Savoie

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE  
73800

Séance du 28 septembre 2022


NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	9

Date de la convocation
22 septembre 2022

Date d'affichage
22 septembre 2022

Objet de la Délibération
--------------------------

L'an deux mil vingt-deux  
et le vingt-huit septembre  
à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 03/10/2022  
Reçu en préfecture le 03/10/2022  
Affiché le   
ID : 073-217300821-20220928-DEL2022\_24-DE

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

**Présents** : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, FONTAINE Didier, MICHEL Jean-Pierre.

**Absents** : /

**Excusés** : FEIGE Sylvie, BONI Emilie, DALBAND-PATASSE Claire, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas.

a été nommé secrétaire : MOUCHOT Jean

### Mission archivage du Centre de Gestion de la Savoie

M. GILLES PETIT, premier adjoint au maire, explique que les normes d'archivage évoluent et qu'un archiviste au service archivage au Centre De Gestion de la Savoie peut être sollicité.

En faisant appel à ce service, nous sécurisons :

- la nécessité de procéder à une mission de mise à jour de l'archivage de la mairie,
- la protection des archives pour une meilleure conservation,
- la protection des archives contre l'incendie,
- le classement opérationnel pour faciliter les recherches (avec éventuellement la numérisation de certaines archives).

Une prise de contact avec le Centre de Gestion de la Savoie a été établie avec M. le Maire, M. le premier adjoint et la secrétaire de mairie.

Il en résulte la possibilité :

- de faire un diagnostic complet,
- de monter un dossier de subvention auprès du Département de la Savoie avec l'aide des Archives Départementales pour les archives historiques et la possibilité de faire un étalement de la dépense,
- de faire établir un devis auprès du Centre de Gestion de la Savoie.

Concernant le coût, les prix actuels sont appelés à évoluer en 2023.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur une délibération de principe pour demander la mission archivage auprès du Centre de Gestion de la Savoie. Si accord, une convention sera établie entre la Commune de La Chavanne et le Centre de Gestion de la Savoie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

(vote : pour = 9, abstention = 0, contre = 0) :

- > approuve le principe de demander la mission archivage au Centre de Gestion de la Savoie,
- > autorise M. le Maire à faire la demande.

Ainsi délibéré, Pour copie conforme.

Le Maire,  
Michel DURET

Le secrétaire de séance,  
Jean MOUCHOT

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

